

Éclairage Public

Compte-rendu du comité consultatif citoyen

2021-05-27

Plan

- ▶ Présentation du travail réalisé ~10 min
- ▶ Préconisation du comité ~5 min
- ▶ Retours individuels des membres du conseil ~5 min/membre
- ▶ Questions ~10min

Présentation du comité

- ▶ Comité créé sur proposition de l'équipe municipale
- ▶ Ouvert à tous
- ▶ Équipe formée de 4 citoyens volontaires
- ▶ Sensibilité à la protection de la nature et du cadre de vie de Sarcenas partagée par tous

Méthodologie

- ▶ 5 séances sur 5 mois, de Janvier à Mai, dont 4 avec deux élus
- ▶ Conseils d'intervenants externes:
 - ▶ Mr GUSMEROLI représentant la METRO
 - ▶ Mme Roy du Parc Naturel Régional de Chartreuse
 - ▶ Maire de Saint-Pierre en Chartreuse
 - ▶ ...
- ▶ Guidés par de la documentation de référence:
 - ▶ SDAL: Schéma d'Aménagement Lumière Métropole 62p.
 - ▶ FRAPNA: Charte en faveur d'un éclairage raisonné sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole 44p.
 - ▶ Cartographie des points lumineux de Sarcenas

Stratégie d'éclairage public

Le comité a défini une stratégie qui s'appuie sur trois principes directeurs et trois recommandations.

- ▶ Les principes directeurs :
 - ▶ Avoir un impact minimal sur l'environnement et le paysage naturel,
 - ▶ Ne pas présenter de risques de sécurité pour les usagers et techniciens,
 - ▶ Avoir un impact économique le plus faible possible.
- ▶ Être attentif à :
 - ▶ Recueillir les besoins des habitants,
 - ▶ Tenir compte de l'avenir et des évolutions possibles du village,
 - ▶ Sensibiliser les acteurs privés sur le sujet.

Trois scénarios

Sur la base des discussions, et en accord avec les principes directeurs, trois scénarios ont été établis et évalués.

- ▶ Scénario 1 : suppression totale
- ▶ Scénario 2 : mise en sécurité uniquement
- ▶ Scénario 3 : mise en sécurité avec modulation
 - ▶ tout ou partie des points existants
 - ▶ modulation à préciser (détecteur de passage, horaires fixes, etc)

Évaluation des scénarios

- ▶ Évaluation des scénarios suivants 3 axes principaux :
 - ▶ Axe sociétal :
 - ▶ sécurité (habitants, piétons, route, maintenance)
 - ▶ nuisance lumineuse, paysages nocturnes
 - ▶ urbanisme, développement et événements sociaux
 - ▶ Axe environnemental :
 - ▶ respect de la faune
 - ▶ respect du rythme biologique des habitants
 - ▶ pollution lumineuse
 - ▶ Axe économique :
 - ▶ aide financière du PNR de Chartreuse
 - ▶ coût prévisionnel total (avec maintenance)
 - ▶ Temps de gestion
 - ▶ économies d'énergie

Recommandation du conseil

Minimisation du nombre de points lumineux et l'extinction entre 22h-6h

- ▶ Une personne est pour une extinction totale à l'exception des seuls points donnant accès aux bâtiments publics du centre village (mairie et salle hermine), ces points étant éteints de 22h à 6h
- ▶ Trois personnes sur quatre sont pour aller vers une extinction totale. Cette extinction se ferait rapidement avec accompagnement des personnes sur les gestes quotidiens (gilet réfléchissant, frontale, etc)

Parole aux citoyens

- ▶ Karin
- ▶ Michel
- ▶ Yann
- ▶ Pierre

Questions ?

